

> Cette fiche ne recense que les postes identifiés à risque cancérogène pour l'activité concernée. Chaque établissement mènera sa propre évaluation du risque.

| Activités<br>Sources d'émissions<br>(1)                   | Cancérogènes<br>avérés<br>ou <i>suspectés</i><br>(2) | Probabilité<br>de<br>présence<br>(3) | Commentaires   |
|---|--|--------------------------------------|--|
| Désinfection des empreintes<br>ou des prothèses dentaires | <b>Formaldéhyde</b>                                  | Possible                             | Immersion possible dans une solution de formaldéhyde.  |
|   | <b>Virus</b><br>(classement CIRC)                    | Possible                             | Exposition par contact cutané dans le cas de manipulation de prothèses non désinfectées. Voir note (4) en bas de page.   |
| Confection d'un modèle en<br>matériau réfractaire         | <b>Silice cristalline</b>                            | Certaine                             | Quartz et cristobalite présents dans les revêtements réfractaires.   |
|   | <b>Amiante</b>                                       | Exceptionnelle                       | Exposition lors de l'utilisation de cylindres métalliques anciens, avec joints de dilatation en amiante ou en FCR.   |
|   | <b>Fibres céramiques réfractaires (FCR)</b>          | Exceptionnelle                       | Se reporter à la FAS 9 pour un avis sur la substitution des FCR.   |
| Fonte et coulée des alliages                              | <b>Béryllium</b>                                     | Très probable                        | Métaux présents dans les fumées lors de la fusion et de la coulée de certains alliages dentaires. Se reporter à la FAS 21 pour un avis sur la substitution du béryllium.           |
|   | <b>Cadmium</b>                                       | Possible                             |  |
|   | <b>Composés du nickel</b>                            | Certaine                             |  |
|   | <b>Composés du cobalt</b>                            | Certaine                             | Exposition lors d'interventions sur des protections thermiques de frondes centrifuges ou de fours anciens.<br><br>Se reporter à la FAS 9 pour un avis sur la substitution des FCR. |
|   | <b>Amiante</b>                                       | Exceptionnelle                       |  |
|   | <b>Fibres céramiques réfractaires (FCR)</b>          | Exceptionnelle                       |  |
| Démoulage de la prothèse                                  | <b>Silice cristalline</b>                            | Certaine                             | Quartz et cristobalite présents dans les revêtements réfractaires. Exposition lors de la casse du moule.   |
| Sablage de la prothèse                                    | <b>Silice cristalline</b>                            | Certaine                             | Présence de réfractaire résiduel sur la prothèse et enrichissement de l'abrasif en cas de recyclage.   |

Fiche établie par l'Assurance maladie - Risques professionnels, son réseau régional de caisses (Carsat/Cramif/CGSS) et l'INRS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. Pour toute remarque sur cette fiche, veuillez contacter l'INRS ou votre interlocuteur à la caisse régionale.

|  |                           |               |   |
|--|---------------------------|---------------|---|
| Opérations de finition<br>(tronçonnage, grattage,<br>ébarbage, meulage, polissage) | <b>Béryllium</b>          | Très probable | Inhalation possible de particules métalliques lors de la finition de prothèses ou d'armatures métalliques. Se reporter à la FAS 21 pour un avis sur la substitution du béryllium. |
|  | <b>Cadmium</b>            | Possible      |   |
|  | <b>Cobalt</b>             | Certaine      |   |
|  | <b>Nickel</b>             | Certaine      |   |
|  | <b>Silice cristalline</b> | Possible      |   |

(1) Cette liste recense les principaux types de postes, de tâches et de sources d'émissions exposant potentiellement à des agents cancérogènes et ne prétend pas à l'exhaustivité.

(2) **Cancérogène avéré** = UE Catégorie 1A ou 1B, Circ 1 ou 2A **Cancérogène suspecté** = UE Catégorie 2 ou Circ 2B

(3) Probabilité de présence : probabilité de trouver le polluant (généralisé ou utilisé) dans l'ensemble du secteur d'activité concerné, et non pas à un poste de travail ou un procédé donné (ce n'est pas une quantification de l'exposition potentielle).

(4) Les empreintes et prothèses dentaires non désinfectées (souillées par de la salive et présentant des traces de sang) sont susceptibles de transmettre des infections. Certains agents infectieux sont classés cancérogènes par le CIRC. Il s'agit notamment des virus des hépatites B et C, des virus de la leucémie à cellule T (type I et II), du VIH, de l'herpès virus humain n°8, des papillomavirus de certains types. En effet, certaines infections, quand elles deviennent chroniques, peuvent évoluer vers un cancer. Par exemple, les infections chroniques par les virus des hépatites B et C évoluent parfois vers un cancer du foie.

La prévention des risques de transmission de ces agents biologiques classés cancérogènes doit être gérée comme la prévention des risques infectieux.

#### Pour en savoir plus

Dossier web du site INRS « Agents chimiques CMR »

<http://www.inrs.fr/risques/cmr-agents-chimiques/ce-qu-il-faut-retenir.html>

Dossier web du site INRS « Cancers professionnels »

<http://www.inrs.fr/risques/cancers-professionnels/ce-qu-il-faut-retenir.html>

Page web du site INRS « Cancers professionnels. Classifications existantes »

<http://www.inrs.fr/risques/cancers-professionnels/classifications-existantes.html>

Page web du site INRS « Prévention des risques liés aux agents CMR »

<http://www.inrs.fr/risques/cmr-agents-chimiques/prevention-risques-cmr.html>

Article de la revue INRS Documents pour le médecin du travail « Exposition au mercure des assistantes dentaires » (TF 121)

<http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=TF%20121>

#### Pour agir sur les risques

Guide pratique de ventilation INRS « Ateliers de fabrication des prothèses » (ED 760)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%20760>

Fiche d'aide à la substitution « Béryllium. Fabrication de prothèses dentaires » (FAS 21)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=FAS%2021>

Fiche d'aide à la substitution « Fibres céramiques réfractaires (FCR) » (FAS 9)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=FAS%209>

Fiche établie par l'Assurance maladie - Risques professionnels, son réseau régional de caisses (Carsat/Cramif/CGSS) et l'INRS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. Pour toute remarque sur cette fiche, veuillez contacter l'[INRS](http://www.inrs.fr) ou votre interlocuteur à la caisse régionale.

Edition INRS • FAR 24 • Mise à jour février 2015

Fiche disponible sur le site : [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)